

## L'ex-cadre qui relance l'affaire Alstom

Dans « Le Piège américain », Frédéric Pierucci, qui a passé deux ans en prison aux Etats-Unis, revient sur la vente, en 2014, de la branche énergie de l'entreprise française à General Electric.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet et Chloé Aeberhardt Publié aujourd'hui à 10h41, mis à jour à 10h53

**Entretien.** Frédéric Pierucci, président de la filiale chaudière d'Alstom, est arrêté le 14 avril 2013 à New York par le FBI pour une affaire de corruption en Indonésie. Un an plus tard, il apprend en prison la vente de son entreprise à l'américain General Electric. Pour lui, il ne fait aucun doute que les deux affaires sont liées. Son livre, publié le 16 janvier aux éditions JC Lattès, raconte, au travers de son histoire, les coulisses de la guerre économique que les Etats-Unis livrent à l'Europe.

**Il est 20 heures, ce 14 avril 2013 à New York. Votre avion de la Cathay Pacific se pose à l'aéroport JFK. Président de la filiale chaudière d'Alstom, vous venez aux Etats-Unis pour un voyage d'affaires de trois jours, et là, votre vie bascule...**

Quelques minutes après l'atterrissage, une hôtesse de l'air fait une annonce : « *Monsieur Pierucci est prié de se présenter au personnel de bord.* » Je ne me méfie pas. Depuis vingt ans, je sillonne la planète pour mon entreprise, j'ai déjà entendu ce genre de message qui m'avertit soit d'un rendez-vous décalé, soit d'un téléphone portable oublié à une escale. Mais quand la porte du Boeing 777 s'ouvre, une femme, deux types en uniforme et des agents du FBI m'attendent. Ils prennent mes affaires et me menotent les mains dans le dos. Je suis en état d'arrestation pour la première fois de ma vie.

### **Croyez-vous à une erreur ?**

Au début, je ne réagis pas. Je suis épuisé, le décalage horaire, les vingt-quatre heures de vol depuis Singapour... Dans ma tête, je fais le tour de ma vie. Assez vite, je me dis que tout cela ne peut être lié qu'à Alstom. Pourtant, deux mois auparavant, le directeur juridique du groupe, Keith Carr, m'avait indiqué, entre deux coupes de champagne à Singapour, que l'enquête sur les pots-de-vin versés en Indonésie pour remporter en 2004 le contrat de la centrale électrique de Tarahan était bouclée. Je me souviens de ses mots : « *Tu n'as rien à craindre mais d'autres cadres risquent de payer.* »

### **Quel était votre rôle dans ce dossier indonésien ?**

A l'époque, je suis directeur commercial de la division chaudière. Des Etats-Unis, où je suis basé, mon équipe est chargée de proposer une offre pour Tarahan. Dans les coûts, j'ai intégré, c'était la règle, la rémunération des intermédiaires validés par le département « *compliance* » [conformité aux normes et respect des lois et de l'éthique] d'Alstom. Les procédures définies par le siège étaient lourdes. Sur ce contrat, il a fallu réunir 13 signatures, y compris la mienne. Deux « consultants » ont été recrutés pour convaincre des officiels indonésiens du bien-fondé de notre proposition. J'ai été mis en examen par le parquet américain, le Département of Justice (DoJ), en raison du lobbying du premier de ces consultants qui aurait rétribué, selon le FBI, un député indonésien.

## **Auriez-vous pu vous opposer à ces méthodes ?**

Le FBI m'a reproché de ne pas l'avoir contacté en 2004 pour les dénoncer. Mais à l'époque, j'avais 35 ans et ma position professionnelle ne me permettait pas d'arrêter quoi que ce soit. Mon boulot était de m'assurer que les coûts des intermédiaires étaient pris en compte et pas de vérifier leur intégrité. C'était au département « compliance » de le faire, sauf que c'était de la « compliance » de façade. Les consultants étaient embauchés pour corrompre des officiels, personne n'était dupe dans l'entreprise. Dans [le plaider coupable signé en décembre 2014 avec le DoJ](#), Alstom a reconnu des faits de corruption dans cinq pays. Cela lui a valu une amende de 772 millions de dollars (637,5 millions d'euros à l'époque). Je n'ai bien sûr pas touché un centime dans cette affaire.

## **De l'aéroport, on vous transfère au siège du FBI. Que se passe-t-il alors ?**

Mes gardes m'emmènent dans une petite salle d'interrogatoire et m'attachent à une barre de fer scellée au mur. Je découvre Seth Blum, qui dirige la procédure du FBI contre Alstom. Un homme calme et courtois. Il se présente, quitte la pièce et revient quelques minutes plus tard avec David Novick, procureur fédéral dans le Connecticut. Petit et sec, 35 ans environ, il m'explique qu'Alstom, sous enquête depuis 2010, ne coopère pas avec la justice américaine, ni sur Tarahan ni sur d'autres affaires. Novick précise que les Etats-Unis souhaitent interroger Patrick Kron, le PDG d'Alstom. Pour y parvenir, ils ont décidé de m'arrêter moi, qui suis l'un de ses cadres dirigeants, puis de remonter les différents étages de la fusée.

## **Qu'est-ce qu'ils attendent de vous ? Que vous témoigniez contre Patrick Kron ?**

Ce n'est pas clair. Ils souhaitent que je n'appelle ni l'entreprise, ni un avocat, ni le consulat français. En réalité, je l'ai compris par la suite, David Novick voulait que je devienne sa taupe au sein de la boîte. Comme je décide de prévenir Paris de ce qui m'arrive, il renonce à cette stratégie et accepte, la mine fermée, de me rendre mon téléphone portable. Je parviens à joindre Keith Carr, notre directeur juridique. Il tombe des nues. Il est 5 heures du matin à Paris et il se prépare, me dit-il, à partir pour l'aéroport, direction Washington, pour négocier avec le DoJ.

« En réalité, je l'ai compris par la suite, David Novick voulait que je devienne sa taupe au sein de la boîte »

Avec le recul, j'ai compris que le procureur David Novick voulait faire pression sur Keith Carr avant son arrivée. Keith me rassure, me dit qu'ils vont m'envoyer un avocat au plus vite, que je vais être libéré sous caution. C'est la dernière fois que j'entendrai parler de lui. La vérité est que je vais passer plus de deux ans dans les geôles américaines, dont quatorze mois dans une prison de très haute sécurité.

**Le lendemain de votre arrestation, vous plaidez non coupable devant un juge de New Haven – vous finirez par plaider coupable le 29 juillet – mais elle refuse de vous libérer sous caution. Vous êtes transféré à Wyatt, dans l'Etat de Rhode Island, un centre de détention de haute sécurité...**

Je suis extrait de ma cellule du FBI et les gardiens m'entraînent comme un animal sauvage. Je suis devenu une bête, je ne trouve pas d'autres mots pour me décrire. Mes poignets et mes chevilles sont menottés, le haut de mon corps ficelé par une lourde chaîne. Le tout relié à un cadenas que je porte sur le ventre. Pour marcher, je dois sautiller.

Wyatt est un sarcophage de béton. J'y arrive le 15 avril. Nous passons trois portes blindées avant d'atteindre le comptoir où sont gérées les entrées et sorties des prisonniers. J'ai droit à ma quatrième fouille au corps depuis mon arrivée sur le sol américain. Je ne me suis pas lavé depuis Singapour. Je pue mais, curieusement, je n'éprouve pas la moindre honte. En quarante-huit heures, j'ai perdu tous mes repères élémentaires. Le premier choc en prison, c'est l'humiliation au quotidien : les toilettes sans portes, ne pas pouvoir téléphoner à vos proches si un gardien est mal luné, devoir tout acheter, jusqu'à son propre verre... Et puis, il y a l'ennui. C'est terrible, l'ennui.

### **Et la peur ?**

Je me suis retrouvé avec des criminels de carrière pour lesquels la prison était devenue leur maison. L'un de mes premiers codétenus s'appelait Mason. Père inconnu, mère toxico, il avait intégré un gang à l'âge de 14 ans. Après son premier séjour derrière les barreaux, il était devenu membre des « 666 », une secte musulmane réservée aux Noirs et ouvertement raciste vis-à-vis des Blancs. C'est lui qui m'a initié, parfois violemment, aux codes de l'univers carcéral : ne pas cracher dans le lavabo quand on se brosse les dents, il faut le faire dans la cuvette des toilettes car « *on ne crache pas là où on se lave* » ; pisser comme une femme pour ne pas en mettre partout... Tous ont peur de la maladie et des risques d'infection. Il y a des vols, des armes qui circulent, des bagarres.

Surtout, vous devez en dire assez sur les charges qui pèsent sur vous pour ne pas être catalogué comme pédophile ou comme balance, ce qui vous attirerait les pires représailles. Les prisonniers se regroupent par ethnies : les Blancs avec les Blancs, les Noirs avec les Noirs et les Hispaniques avec les Hispaniques. Dans les salles communes, il y a les chaises pour les Blancs, les chaises pour les Noirs, les chaises pour les Hispaniques. Idem pour les télévisions. Et il vaut mieux ne pas se mélanger.

### **Vous avez connu deux prisons, Wyatt et le Moshannon Valley Correctional Center, en Pennsylvanie, des établissements privés où tout est fait pour réduire les coûts.**

Les conditions y sont particulièrement dures. Les surveillants sont les moins bien payés des prisons américaines, donc vous trouvez beaucoup d'abrutis et de sadiques. A Wyatt, la cour de promenade nous a été interdite pendant neuf mois parce qu'il n'y avait pas assez de gardiens pour la protéger. A Moshannon Valley, nous étions 72 dans un dortoir prévu pour 49 personnes. Oui, les gestionnaires serrent les budgets au maximum.

### **Certaines rencontres vous ont-elles particulièrement marqué ?**

La solidarité existe entre taulards. A Wyatt, je suis tombé sur un ancien de la French Connection emprisonné depuis trente-six ans. C'est lui qui gérait la boutique, en fait. Il me racontait ses virées à Paris, nous avons passé des heures à parler ensemble, il était extrêmement intelligent et m'a protégé.

### **Comment avez-vous tenu ?**

J'ai relativisé. Mon arrière-grand-père a fait la première guerre mondiale, mon grand-père la seconde, mon père, la guerre d'Algérie. C'est autre chose de porter un fusil dans l'Oranais que d'être en prison où vous êtes nourri, logé, blanchi. Et puis, en 2012, de très bons amis ont perdu leur enfant. Ma famille allait bien, et moi, j'étais en bonne santé.

**Le 23 avril 2014, en une fraction de seconde, vous suspectez la raison pour laquelle vous avez été incarcéré...**

Je suis en train de prendre mon petit-déjeuner, de la bouillie d'avoine, dans la salle commune de Wyatt. Il est 7 h 30. Je regarde CNN sur la télé réservée aux Blancs. Et là, j'entends le scoop de l'agence Bloomberg : Alstom serait prêt à céder 70 % de ses activités, toute sa branche énergie, à l'un de ses principaux concurrents, l'américain General Electric. Je tombe de ma chaise, je suis fou furieux.

Toute cette histoire, mon incarcération, l'enquête du DoJ lancée depuis 2010, n'avait-elle qu'un but : s'emparer d'Alstom en faisant pression sur Patrick Kron ? Jusqu'alors, je croyais à une simple opération anti-corruption qui allait se solder, une nouvelle fois, par une amende élevée pour un groupe français. Ce pourrait donc être bien pire.

**Voulez-vous dire que General Electric a même été associé aux négociations entre Alstom et le parquet américain ?**

Nous dévoilons dans le livre les preuves irréfutables de cette collusion. L'une d'elles concerne le délai accordé à Alstom pour payer l'amende. Dans 99 % des cas, un mois environ après le « plaider coupable » signé par une entreprise poursuivie par le DoJ, un juge valide l'accord et l'amende doit être payée dans les dix jours. Ce n'est pas ce qui se passe là. Exceptionnellement, la juge ne valide pas la transaction financière acceptée par les deux parties, le 22 décembre 2014. En fait, elle va attendre que le rachat d'Alstom par General Electric soit accepté par les autorités européennes, dernier obstacle à franchir pour le groupe américain.

Le signal est donné : si la prise de contrôle d'Alstom n'était pas approuvée, le DoJ pouvait revoir sa copie et augmenter l'amende. Les Français doivent donc aller se battre à Bruxelles pour convaincre du bien-fondé du rachat. C'est ce qui se produit. Patrick Kron et Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, défendent le dossier devant la Commission, qui donne finalement son feu vert en septembre 2015. En novembre, onze mois après le plaider coupable d'Alstom – du jamais-vu ! – la juge américaine approuve l'accord proposé par le DoJ. Je n'invente rien, les procédures américaines sont publiques, encore faut-il s'y plonger...

**Malgré tout cela, vous restez attaché à Alstom, qui vous a pourtant licencié pour « absence prolongée » quand vous étiez en prison...**

J'y ai travaillé pendant vingt-deux ans avec des gens formidables. Je ne peux me résoudre au sort que connaît aujourd'hui l'entreprise. Il en va de notre souveraineté industrielle. Il est indispensable que la France recouvre son indépendance en matière énergétique.

# LE PIÈGE AMÉRICAIN

*Le Piège américain. L'otage de la plus grande entreprise de déstabilisation économique témoigne*, par Frédéric Pierucci avec Matthieu Aron. (JC Lattès, 480 p., 22 euros)

Pour tout savoir sur l'affaire Alstom

Récit : [Lobbying, corruption, pressions américaines... Les zones d'ombre de l'affaire Alstom](#)  
Entretien avec Frédéric Pierucci, ancien d'Alstom : [« Au début, je croyais à une simple opération anticorruption »](#)

Document : [en 2014, Alstom plaidait coupable de corruption aux Etats-Unis](#)  
Chronologie : [l'histoire d'un fleuron industriel français](#)

Marie-Béatrice Baudet et Chloé Aeberhardt